

« Introduction à la deuxième section », Économie. Passé, présent, avenir, p. 991-993

DOI: 10.48611/isbn.978-2-406-12899-1.p.0991

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

## INTRODUCTION À LA DELIXIÈME SECTION

Oue peut-on dire concernant l'avenir s'il n'existe pas d'armoire des possibles? Cette proposition d'Henri Bergson est confirmée et précisée lorsqu'on considère, comme c'est le cas dans cet ouvrage, que ce qui adviendra dans l'avenir procède de décisions d'agents-acteurs qui sont confrontés à l'incertitude radicale et dont les pratiques sont gouvernées par la puissance de la multitude. La précision apportée est qu'elle s'applique à l'avenir à long terme, celui pour lequel on ne peut s'en remettre à la convention de continuité de Keynes pour lever l'incertitude radicale. Notre question devient donc : que peut-on dire à propos de l'avenir à long terme? «Rien» n'est pas la bonne réponse dès lors qu'un constat évident s'impose : nous n'arrêtons pas de nous projeter dans l'avenir et cela n'est pas considéré comme le signe d'une déraison. Et pour cause, « se projeter dans l'avenir » n'est pas « prévoir l'avenir ». Ce dont on peut parler pour l'avenir à long terme, c'est de projets. Nous l'avons vu, il y a peu, pour le projet néolibéral qui donne sens à la MRE. Mais, bien qu'il soit ancré dans le passé en raison de la vision sur laquelle il est fondé et qu'à ce titre ce soit une utopie réaliste, ce projet n'est pas porteur d'une issue « par le haut » à la crise du modèle de la Nation moderne, même quand on s'en tient à son pôle « de gauche ». Force est de constater que l'on ne peut inférer des propos tenus dans l'espace public international l'existence de projets qui aient une telle ambition<sup>1</sup>.

À s'en tenir au cas français, les débats politiques, tels qu'ils sont animés par les leaders des partis politiques, les journalistes et les intellectuels, portent quasi-exclusivement sur ce qu'il faut faire en France, si ce n'est à l'échelle européenne (UE ou zone Euro). En matière économique, le mondial n'est présent dans les propos tenus, si tel est le cas, que par le point de vue de celui qui s'exprime concernant le libre-échange et il s'agit le plus souvent d'un positionnement de principe en faveur de ce dernier ou en faveur du protectionnisme. En première analyse, le premier est celui des partisans de l'adaptation à la MRE, c'est-à-dire ceux qui s'inscrivent plus ou moins explicitement dans le projet néolibéral. Quant au positionnement en faveur du protectionnisme, il est à la fois celui

992 ÉCONOMIE

Pour penser des projets qui nous fassent sortir du modèle de la Nation moderne tout en étant des utopies réalistes, la vision de l'histoire de l'humanité en termes d'une succession de mondes, qui a été présentée au début de la seconde partie, nous en donne une clé. En effet, la typologie en compréhension qui a été construite comprend deux mondes qui n'ont pas encore été actualisés. Ce sont des mondes virtuels (au sens de Bergson). Ils sont porteurs de formes de société humaine qui, en raison du caractère virtuel de leurs matrices respectives, ont le statut de *projets* de société. Nous allons voir qu'il y a de bonnes raisons de qualifier le premier de projet réformiste et le second de projet révolutionnaire<sup>2</sup>. Pour l'un comme pour l'autre, la société humaine visée relève encore de l'espèce « société moderne » et elle est *mondiale*. Ce fond commun conduit à parler à leur sujet de seconde modernité. Celle-ci est tout à fait distincte de la première. En effet, la société humaine de première modernité est une Nation, c'est à dire un modèle de groupement humain global qui a les deux caractéristiques suivantes : il n'organise qu'une faction de l'humanité et, comme il procède d'une dépersonnalisation de la souveraineté politique qui a pour conséquence son absence de territorialité a priori, cette absence en fait un modèle universel. Au contraire, la société humaine de seconde modernité, celle qui est visée par le projet réformiste comme celle qui l'est par le projet révolutionnaire, comprend tous les humains. Viser l'avènement d'un modèle de seconde modernité est donc un brojet bour l'humanité toute entière. L'actualisation de cette seconde modernité ne peut advenir que si des regroupements d'humains se constituent ici et là dans le monde, avec pour projet d'agir collectivement en ce sens. Il vient d'être dit que de tels regroupements, ainsi identifiés, n'existent pas au moment où ce livre est écrit. Certes les propos tenus sur « le monde d'après » qu'il conviendrait de construire ne manquent pas, mais, si on laisse de côté ceux qui se focalisent sur « le monde d'après la pandémie Covid 19 » en s'attachant à ceux qui esquissent un « projet pour l'avenir

des défenseurs de la Nation (le recentrage sur la Nation, quitte à ce qu'elle soit européenne) et celui des altermondialistes (une « autre » mondialisation) dont on ne peut dire qu'ils seraient porteurs d'un projet précis à ce niveau. Ce constat est sidérant au regard de l'analyse développée dans la section précédente. Faut-il le mettre au compte du déni, de l'autisme ou d'une complexité du sujet ? Il n'est pas interdit d'espérer que l'urgence climatique va contribuer à changer la donne.

<sup>2</sup> Les deux sont des modèles de transformation. Le premier ne consiste pas en une simple réforme du modèle de la Nation moderne. Il serait sans toute préférable de le qualifier de « réformiste-révolutionnaire ».

du monde » à long terme, aucun de ces derniers ne nous dit explicitement qu'il s'agirait « du monde d'après la Nation moderne » et qu'il y aurait lieu de distinguer deux projets tout à fait distincts. C'est la raison pour laquelle ces projets-modèles sont présentés dans cette section sans se préoccuper de les rapporter à ces propos divers en mettant en évidence des proximités avec l'un ou l'autre. Quant à la transition entre l'état présent du monde et celui qui est visé, il n'en est question que dans le dernier chapitre.

Il est d'abord fait état des points communs et des différences entre ces deux projets, le principal point commun étant que la société visée est mondiale et la principale différence, que la nation a encore sa place dans le projet réformiste tandis qu'elle a disparu dans le projet révolutionnaire. Parce qu'il conjugue continuité et rupture, il n'est question ensuite que du premier. Deux chapitres traitent de la composante économique du modèle particulier visé par ce projet en focalisant l'analyse sur deux domaines, celui des mondes de production qui lui sont propres et celui des relations économiques internationales qui v sont concues en termes de co-développement. Dans le dernier chapitre, le propos porte sur cette période dite de transition (celle qui est à même de déboucher sur un état du monde permettant de dire que le projet a été actualisé), en faisant état d'un moment essentiel de cette transition – la constitution d'une communauté de nations qui préfigure ce qui devrait advenir à l'échelle mondiale – et de la direction que devrait prendre la construction européenne pour y participer, si ce n'est en être le noyau, en offrant ainsi une issue à sa crise actuelle.